

DIU Urgences traumatologiques

Tags : santé – médecine d’urgence - traumatologie

Diplôme en partenariat avec les universités de Paris-Saclay, Bourgogne Franche-Comté (Besançon), Rennes 1 et Strasbourg et en association avec Sorbonne-Université, le Collège des urgentistes et le Service de Santé des Armées.

Jusqu’en 2004, la médecine d’urgence n’existait pas en France et la prise en charge traumatologique initiale des patients au sein des hôpitaux était assurée par des médecins non spécifiquement formés à la traumatologie courante ou par les internes en chirurgie orthopédique. Les consultations pour motif traumatologique représentaient environ 50% des consultations hospitalières d’urgence. C’est pour cette raison qu’une formation complémentaire a été mise en place pour ces médecins dès 2003.

Il est important de préciser que depuis 2015, la médecine d’urgence est reconnue comme une spécialité à part entière au même titre que les autres disciplines médicales avec dans un premier temps la mise en place d’un DESC de Médecine d’Urgence. Depuis la rentrée universitaire 2017, l’enseignement de la médecine d’urgence se fait en troisième cycle lors d’un internat de médecine d’urgence entrant dans le cadre d’un diplôme d’études spécialisées de médecine d’urgence (DES Médecine d’urgence en 4 ans).

Objectifs

L’objectif de ce DIU est d’assurer un enseignement théorique et pratique complet sur la prise en charge médicale, chirurgicale, sociale et administrative des urgences traumatologiques, osseuses et non osseuses.

Il complète aussi la formation acquise lors de la formation en DES de Médecine d’urgence.

Compétences visées

L’apport de connaissances théoriques et pratiques permettra aux stagiaires d’analyser, diagnostiquer et traiter les lésions traumatiques de l’appareil locomoteur, ainsi que d’appréhender la prise en charge de l’ensemble des urgences traumatologiques :

- . Démembrement (niveau d’urgence et diagnostic) des urgences traumatologiques
- . Individualisation des pathologies justifiant une prise en charge à court ou moyen terme des patients
- . Prise en charge thérapeutique des urgences non chirurgicales
- . Optimisation de la communication et de l’interface avec les équipes chirurgicales.

Principaux débouchés

- . Exercice polyvalent en médecine d'urgence ou spécialisation en urgences traumatologiques : médecins dans les services d'accueil uniquement d'urgences traumatologiques, médecins de SAMU ou de réanimation prenant en charge des urgences traumatologiques
- . Diversification de la pratique
- . Médecins généralistes avec pratique isolée ou en zone géographique particulière (montagne)
- . Prise de fonctions de chef de service.

Durée

Début des cours : Novembre

Fin des cours : Juin

Volume horaire global : 125 heures

- . Enseignement théorique : 100 heures
- . Enseignement pratique (TP) : 25 heures

Dates des cours

5 séminaires de novembre à juin : dates communiquées ultérieurement par le secrétariat pédagogique.

Organisation

Enseignement réparti dans l'année sur 5 séminaires de 3 jours (Mercredi, Jeudi et Vendredi)

5 sites de formation à Paris et en Région parisienne : Université Sorbonne Paris Nord (USPN, Bobigny) - Hôpital du Kremlin-Bicêtre - Hôpital de l'Hôtel-Dieu - École de Chirurgie du Fer à Moulin et Hôpital d'Instruction des Armées de Percy (possibilité d'un enseignement en distanciel en cas de crise sanitaire).

Contrôle des connaissances

- . Formation sanctionnée par une épreuve écrite, une épreuve orale et la soutenance d'un mémoire (la soutenance du mémoire est possible à condition d'avoir 10 de moyenne à l'épreuve orale et à l'épreuve écrite).
- . Pas de session de rattrapage

Pour valider le DIU Urgences traumatologiques, l'obtention de la moyenne ainsi que la validation du mémoire sont nécessaires à la délivrance du diplôme.

Possibilité de garder le bénéfice de ses notes orales et écrites durant 1 an.

Validation

Diplôme Inter-Universitaire d'Urgences traumatologiques.

Candidature 2025/2026

1. Candidature entre le 26 mai et le 30 septembre 2025

Par l'envoi postal au secrétariat pédagogique (adresse en bas de page), des documents suivants :

- . une **lettre de motivation** précisant **obligatoirement** : votre statut et poste occupés pour l'année 24-25 (si vous êtes interne, merci de préciser le nombre de semestres effectués ; si vous êtes en formation, merci de préciser la formation suivie) et le statut / poste pressenti pour l'année 2025-26.
- . votre **CV** détaillé Curriculum Vitae **détaillé** (rappel : justifier de la validation du DES de Médecine d'Urgence ou du DESC Médecine d'urgence ou Capacité de Médecine d'urgence ; voir prérequis en page 4)
- . une **lettre de recommandation du chef de service**

Sans lettre de recommandation du chef de service, votre dossier ne sera PAS analysé et donc non acceptable.

A l'issue de cette étape, la commission pédagogique du DIU qui se réunira pendant la première quinzaine d'octobre, rendra un avis favorable ou défavorable à votre candidature.

La répartition des candidatures sera faite ensuite entre les universités partenaires.

2. Dépôt des documents sur e-Candidat :

Si la commission a rendu un avis favorable :

- . candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> à partir de début octobre 2025
- . créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)
- . déposez vos pièces justificatives (au format PDF) :
 - votre **pièce d'identité** en cours de validité
 - le **diplôme d'État** justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
 - et une **copie de la carte vitale**
- . à joindre en complément :
 - si vous êtes étudiant, interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)
- . validez vos informations
- . A l'issue de cette étape de dépôt, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire (**attention : la candidature et l'inscription sont 2 étapes différentes**)
- . Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Programme

▪ **Séminaire 1 : Membre supérieur**

- . Du signe à la décision, diagnostic et traitement des pathologies ambulatoires et prise en charge des pathologies non ambulatoires non chirurgicales pour toutes les pathologies traumatiques du membre supérieur

▪ **Séminaire 2 : Crâne et rachis**

- . Du signe à la décision, diagnostic et traitement des pathologies ambulatoires et prise en charge des pathologies non ambulatoires non chirurgicales pour toutes les pathologies traumatiques de l'axe cranio-rachidien

▪ **Séminaire 3 : Membre inférieur**

- . Du signe à la décision, diagnostic et traitement des pathologies ambulatoires et prise en charge des pathologies non ambulatoires non chirurgicales pour toutes les pathologies traumatiques du membre inférieur

▪ **Séminaire 4 : Traumatologie non osseuse, polytraumatisés et traumatologie pédiatrique**

- . Du signe à la décision, diagnostic et traitement des pathologies ambulatoires et prise en charge des pathologies non ambulatoires non chirurgicales des pathologies traumatiques de l'enfant et de l'adolescent
- . Diagnostic spécifique et traitement des pathologies traumatiques en pré-hospitalier
- . Polytraumatisme et polycontus

▪ **Séminaire 5 : Séminaire Radio clinique + ateliers pratiques**

- . Ateliers pratiques sur les immobilisations des membres, les sutures, l'examen clinique et les anesthésies loco-régionales
- . Cas radio-cliniques

Responsable de l'enseignement à l'Université Sorbonne Paris Nord + Coordination inter-universitaire :

Pr Patricia THOREUX – PU-PH – Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Membres de la commission pédagogique :

Pr Patricia THOREUX – PU-PH – Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Sorbonne Paris Nord
 Pr Charles COURT – PU-PH – Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Saclay
 Dr Véronique MOLINA – PH - Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Paris Saclay
 Pr Thierry BEGUE - PU-PH – Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Saclay
 Pr Jean-Charles AUREGAN – PU-PH - Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Paris Saclay
 Dr Stéphane LEVANTE – PH - Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Paris Saclay
 Dr Nasser MEBTOUCHE – PH - Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université Paris Saclay
 Pr Dominique PATERON – PU-PH – Médecine d'Urgences – Sorbonne Université
 Dr Richard CHOCRON – MCU-PH – Médecine d'Urgences – Université Paris Cité
 Dr Cécile BLANCHARD – PH – Médecin urgentiste - Collège des urgentistes
 Dr Jean-Paul FONTAINE – PH – Médecin urgentiste - Collège des urgentistes
 Dr Carl OGGEREAU – PH – Médecin urgentiste - Collège des urgentistes
 Dr Maurice RAPHAEL – PH - Médecin urgentiste - Collège des urgentistes
 Dr Alain FREY – PH – Médecin urgentiste et du sport - Collège des urgentistes
 Pr Laurent OBERT - PU-PH – Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université de Besançon
 Pr Benoît de BILLY - PU-PH – Chirurgie orthopédique et pédiatrique - Université de Besançon
 Dr Vincent LEVREL – PH – Médecin urgentiste - Université de Rennes 1
 Pr Mickaël ROPARS – PU-PH - Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université de Rennes 1
 Pr Philippe ADAM - PU-PH – Chirurgie orthopédique et traumatologique - Université de Strasbourg
 Pr Guillaume BIERRY - PU-PH – Radiologie - Université de Strasbourg
 Dr Thibault WILLAUME – PH – Service de Radiologie – Université de Strasbourg
 Dr Fabrice BAZILE – PH CS – Chirurgie orthopédique et traumatologique - Service de Santé des Armées
 (l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

Conditions d'admission

Médecins thésés avec prise en charge individuelle ou employeur/organisme de formation :

- o Docteurs en médecine titulaires du DES de Médecine d'Urgence ou du DESC Médecine d'urgence ou Capacité de Médecine d'urgence, en poste dans un service d'urgence
- o Docteurs en médecine ayant 1 an d'expérience professionnelle à temps plein dans une structure de médecine d'urgence
- o Médecins généralistes installés avec 3 ans d'expérience professionnelle et un projet en médecine d'urgence

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par la commission pédagogique du DIU.

Coûts de la formation 2025/2026 (frais de formation + droits d'utilisateur)

1. Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif 3
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	640 €
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2023-24 ou 2024-25) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	640 €

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif 1 & 2
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	1 280 €
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	1 280 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

2. Droits d'usagers : **250 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex
Bât. de l'Illustration, mezzanine – Bureau M. 114

Gestionnaire de formation :

Anne-Sophie CRISTOVAO - Tél : 01 48 38 85 57 - Mail : sec5-sante@univ-paris13.fr

Horaires d'ouverture :

. du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h